



**NATIONS
UNIES**

EP

UNEP(DEPI)/MED WG.428/4



**PROGRAMME DES NATIONS UNIES
POUR L'ENVIRONNEMENT
PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE**

4 janvier 2017
Original : anglais

Dix-huitième Réunion du Comité de pilotage de la CMDD

Athènes, Grèce, 18-19 janvier 2017

Point 3 de l'ordre du jour : Programme de travail du Comité de pilotage de la CMDD et compte rendu des activités réalisées

Point 5 de l'ordre du jour : Préparatifs de la 17^{ème} réunion de la CMDD et contributions à la CdP 20

Programme de travail du Comité de pilotage de la CMDD et Mise en œuvre de la SMDD 2016-2025

Pour des raisons environnementales et économiques, le tirage du présent document a été restreint. Les participants sont priés d'apporter leur copie à la réunion et de ne pas demander de copies supplémentaires.

PNUE/PAM
Athènes, 2016

Introduction

1. Ce document décrit le travail du Comité de pilotage de la CMDD après la 16^{ème} réunion de la CMDD (juin 2015, Marrakech, au Maroc) jusqu'à la CdP 20, devant se tenir en décembre 2017 à Tirana (Albanie), en mettant l'accent tout particulièrement sur le processus de mise en œuvre et de suivi de la SMDD 2016-2025. Il est structuré en deux sections, à savoir :

- a. Rapport de la CMDD et du Comité de pilotage de la CMDD (juillet 2015-décembre 2016) et Plan de travail (janvier 2017 jusqu'à la CdP 20);
- b. Suivi du Processus de mise en œuvre de la SMDD 2016-2025 (février 2016 à la CdP 20).

Rapport de la CMDD et du Comité de pilotage de la CMDD (juillet 2015-décembre 2016) et Plan de travail (janvier 2017 jusqu'à la CdP 20);

2. Août 2015 : Finalisation des propositions de Réforme de la CMDD et de Mécanisme simplifié d'examen par les pairs (SIMPEER) pour l'inclusion dans le Projet de décision de réforme de la CMDD que les Points focaux du PAM allaient examiner lors de leur réunion tenue à Athènes en octobre 2015.

3. Octobre 2015 : Inclusion du SIMPEER dans le projet de Stratégie à moyen terme.

4. Novembre 2015: Amendement des Annexes du Projet de décision de la réforme de la CMDD, dont la proposition de SIMPEER, suivant les réactions et les enrichissements des Points focaux du PAM.

5. Février 2016: Dans sa Décision IG.22/17, la CdP 19 a demandé au Secrétariat de considérer la nécessité d'au moins une réunion en face à face du Comité de pilotage de la CMDD durant la période intersession entre les Réunions CMDD, tout en adoptant la Composition et les termes de référence de la CMDD et approuvé ses Règles de procédure (en Annexe I à la Décision IG.22/17). De plus, elle invite les Parties contractantes à participer sur une base volontaire à un processus d'examen par les pairs et demande au Secrétariat de soutenir ce processus (décrit en Annexe II de la Décision IG.22/17).

6. Dans le cadre de la Décision IG.22/20 de la CdP 19 (Programme de Travail et de Budget 2016-2017), avec pour Thème général la «Gouvernance» et l'Objectif stratégique 1.3 « Renforcer les synergies, les complémentarités et la collaboration entre les institutions internationales et régionales», le produit clé 1.3.3. est comme suit: « Mise en œuvre de la SMDD au moyen d'actions sur la visibilité et le renforcement des capacités et la préparation d'un plan de mise en œuvre de la SMDD, d'un portefeuille de projet, et de lignes directrices pour aider les pays à adapter la Stratégie à leurs contextes nationaux ». L'activité principale de ce produit clé prévoit de tester un projet pilote sur le mécanisme d'examen par les pairs proposé par la CMDD, tel qu'indiqué en Annexe II de la Décision IG.22/17. La mise en œuvre de cette activité est entreprise par le Plan bleu sous l'orientation de l'Unité de coordination et en étroite collaboration avec le Comité de pilotage de la CMDD.

7. Avril-juin 2016: Préparation du premier projet du «Plan de travail du Comité de pilotage de la CMDD et Mise en œuvre de la SMDD 2016-2025».

8. Juillet 2016: Envoi par le Secrétariat du Projet de «Plan de travail du Comité de pilotage de la CMDD et Mise en œuvre de la SMDD 2016-2025» aux membres du Comité de pilotage de la CMDD pour examen et enrichissement.

9. 18 octobre 2016 : réunion informelle du Comité de pilotage de la CMDD, Barcelone (Espagne). Décision de tenir la 18^{ème} réunion du Comité de pilotage de la CMDD en janvier 2017.

10. 18 octobre 2016 : Première réunion technique du SIMPEER, Barcelone (Espagne), impliquant les trois Parties contractantes volontaires (France, Maroc, Monténégro) et les Membres du Comité de pilotage de la CMDD.

11. Novembre-décembre 2016: Préparation de la 18^{ème} réunion du Comité de pilotage de la CMDD, avec les principaux points suivants à l'ordre du jour:

- a. Plan de travail du Comité de pilotage de la CMDD et compte rendu des activités réalisées;

- b. Progrès et étapes suivantes pour la mise en œuvre de la SMDD2016-2025 (y compris l'approbation de la méthodologie détaillée et de la feuille de route du SIMPEER, ainsi que le suivi des progrès relatifs à la mise en œuvre de la SMDD 2016-2025- Tableau de bord sur le développement durable en Méditerranée);
 - c. Préparatifs de la 17^{ème} réunion de la CMDD et contributions à la CdP 20
12. 18-19 janvier 2017: Dix-huitième réunion du Comité de pilotage de la CMDD, Athènes (Grèce).
 13. Février 2017: Remise du rapport de la 18^{ème} réunion du Comité de pilotage de la CMDD aux Membres de la CMDD.
 14. Février-avril 2017: Préparatifs de la 17^{ème} réunion de la CMDD (date et lieu à définir avec le Secrétariat). Une réunion officielle du Comité de pilotage de la CMDD peut être organisée par téléconférence.
 15. Avril 2017 (juste après la réunion des Points focaux du Plan bleu, dates et lieu à confirmer): réunion d'examen par les pairs entre les trois Parties contractantes volontaires pour son test pilote, organisée par Plan bleu, sous la direction du Secrétariat et en étroite collaboration avec le Comité de pilotage de la CMDD - inviter la Présidence de la CMDD.
 16. 13-16 juin 2017: 17^{ème} réunion de la CMDD et prochaine (19^{ème}, si aucune réunion de téléconférence n'a lieu avant) réunion du Comité de pilotage de la CMDD.
 17. Les éléments possibles à l'ordre du jour de la 17^{ème} réunion de la CMDD pourraient inclure:
 - a. Éléments d'ordre général:
 - Échange de bonnes pratiques: Liens entre les ODD et la mise en œuvre de la SMDD 2016-2025 au niveau national
 - Plan de mise en œuvre et suivi de la SMDD 2016-2025
 - Tableau de bord du développement durable en Méditerranée (Indicateurs pour suivre la mise en œuvre de la SMDD 2016-2025)
 - Test pilote du processus d'examen simplifié par les pairs et voie à suivre
 - Suivi des initiatives phares de la SMDD 2016-2025
 - Contributions à la CdP 20
 - b. Discussion approfondie sur un thème central. Les questions à traiter à cet égard peuvent inclure:
 - a) Liens entre la SMDD 2016-2025 et les ODD, b) Économie verte et bleue, c) Tourisme durable.
 18. Même si les réunions officielles du Comité de pilotage de la CMDD sont indiquées dans ce plan de travail, des réunions informelles en téléconférence du Comité de pilotage de la CMDD peuvent être organisées si le besoin s'en ressent.

Suivi du Processus de mise en œuvre de la SMDD 2016-2025 (février 2016 à la CdP 20).

19. Février 2016: La CdP 19 demande au Secrétariat, à travers la Décision IG.22/2 (Stratégie méditerranéenne de développement durable 2016-2025 - SMDD 2016-2025) de soutenir la mise en œuvre de la SMDD 2016-2025. De plus, à la CdP 19 la Stratégie à moyen terme du PNUE/PAM pour 2016-2021 (Décision IG.22/1) a été adoptée: ses thèmes prioritaires reflètent les engagements juridiques et les besoins majeurs au niveau régional et national, contribuent aux Objectifs de la SMDD 2016-2025 et sont partie intégrante des efforts mondiaux en faveur du développement durable.
20. Dans le cadre de la CdP 19, la Décision IG.22/20 (Programme de Travail et de Budget 2016-2017), avec pour Thème général la «Gouvernance» et l'Objectif stratégie 1.4 « Consolidar le savoir et les connaissances de l'état de la mer et de la côte de la Méditerranée à travers des évaluations mandatées pour une prise de décisions éclairées», le produit clé 1.4.2. est comme suit: «Surveillance et

évaluation, le cas échéant, de la mise en œuvre de la SMDD sur une base périodique au moyen d'une série convenue d'indicateurs, conformément aux ODD et au tableau de bord de durabilité». L'activité principale pour ce produit clé prévoit d'établir et enrichir le tableau de bord sur la durabilité dans la Méditerranée avec les données relatives. La mise en œuvre de cette activité, au cours de l'exercice biennal 2016-2017, est entreprise par le Plan bleu sous l'orientation de l'Unité de coordination et en étroite collaboration avec le Comité de pilotage de la CMDD, avec l'appui des composants du PAM. Des synergies existent entre le Groupe de travail sur les indicateurs des Mers régionales, qui vise à élaborer un ensemble d'indicateurs communs parmi les Mers régionales en accord avec les ODD (le PNUE/PAM agissant comme président de ce Groupe de travail).

21. Janvier-février 2016: Organisation et annonce de l'atelier du Tableau de bord de développement durable pour la Méditerranée (mars 2016).
22. 30-31 mars 2016: Atelier régional sur «Comment mesurer la mise en œuvre de la SMDD 2016-2025», organisé par le Plan bleu à Saint Laurent du Var, en France. Rapport de la réunion, sélection d'un ensemble principal d'indicateurs prioritaires.
23. Février-juin 2016: Publication de la SMDD 2016-2025 dans un format convivial, et mise à jour de la page Web de la SMDD 2016-2025 sur le site Web de Plan bleu.
24. Avril-juin 2016: Préparation du projet de Plan de mise en œuvre et de suivi de la SMDD.
25. Avril-octobre 2016: Évaluation du premier ensemble principal d'indicateurs, collecte et mise à jour de données, élaboration d'une première version des fiches d'indicateurs à présenter dans le Tableau de bord de développement durable en Méditerranée. Travail sur les indicateurs de l'économie bleue dans le cadre du projet MAVA (Plan bleu, ASP/CAR et PAP/CAR), qui soutient le développement du Tableau de bord de développement durable en Méditerranée et indicateurs ASP.
26. Juillet 2016: Envoi par le Secrétariat du Projet de « Plan de mise en œuvre et suivi de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable 2016-2025 (SMDD 2016-2025)» aux Membres du Comité de pilotage de la CMDD pour examen et enrichissement.
27. 17 octobre 2016 Atelier technique intitulé « Comment suivre la mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable 2016-2025 et le Plan d'action régional sur la production et la consommation durables », co-organisé par Plan bleu et ASP/CAR à Barcelone, en Espagne. Premier projet du Tableau de bord méditerranéen sur le développement durable.
28. Octobre 2016-mars 2017: Révision de la première version des fiches d'indicateurs, achèvement de l'ensemble principal d'indicateurs, synergie avec ASP/CAR sur les indicateurs du Plan d'action d'ASP en vue d'avoir une meilleure coordination sur les activités liées aux indicateurs dans le système PAM.
29. 18-19 janvier 2017: Présentation et discussion du Projet révisé du Tableau de bord de développement durable en Méditerranée par les Membres du Comité de pilotage de la CMDD pendant la 18^{ème} réunion à Athènes (Grèce).
30. Fin février 2017 (dates et lieu à confirmer): Atelier sur les indicateurs socioéconomiques pour la SMDD 2016-2025.
31. 25-26 avril 2017 (lieu à confirmer): Présentation du Projet révisé du Tableau de bord du développement durable en Méditerranée aux Points focaux du Plan bleu pendant leur réunion.
32. 13-16 juin 2017 (17^{ème} réunion de la CMDD, lieu à confirmer): Soumission du Tableau de bord du développement durable en Méditerranée aux Membres de la CMDD pour discussion et approbation, échange des points de vue sur la mise en œuvre et le suivi de la MSSD 2016-2025, y compris les résultats du SIMPEER et l'échange de bonnes pratiques (voir également point 17 ci-dessus).
33. Septembre 2017 (réunion des points focaux du PAM): Un projet de décision sur la mise en œuvre et le suivi de la SMDD 2016-2025 à soumettre à la réunion des points focaux du PAM. Cette décision comprendra le Tableau de bord du développement durable en Méditerranée (indicateurs de la SMDD 2016-2025) ainsi que les produits et suivi de la phase pilote du processus simplifié d'examen par les pairs. D'autres éléments, comme les Lignes directrices pour le tourisme durable peuvent

également être liés à cette décision (ces éléments peuvent être présentés comme documents d'information, avec des paragraphes pertinents dans le texte de la décision le cas échéant). De plus, les activités à entreprendre pour la mise en œuvre de la SMDD 2016-2025 pendant le prochain exercice biennal, suivant également la mise en œuvre de la Stratégie à moyen terme du PNUE/PAM pour 2016-2021, seront incluses tel qu'approprié dans le Programme de travail et de budget pour l'exercice biennal 2018-2019 (qui sera également soumis aux Points focaux du PAM).

34. Décembre 2017: Soumission du Projet de décision sur la mise en œuvre et le suivi de la SMDD 2016-2025 aux Parties contractantes pour approbation lors de leur 20^{ème} réunion ordinaire (CdP 20) à Tirana (Albanie). Les activités sur la mise en œuvre de la Stratégie seront également incluses comme approprié dans le Programme de travail et budget pour l'exercice biennal 2018-2019.